

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : L - ES

DUREE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE L : coef. 4

SÉRIE ES : coef. 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie*

Première partie

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

La mégalopole japonaise, région motrice du Japon, de l'Asie orientale et du monde.

SUJET II.

COMPOSITION

La mondialisation suffit-elle à expliquer l'organisation de l'espace mondial ?

SUJET III.

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Quels sont les atouts et les contraintes du territoire russe ?

Document n° 1 : les contraintes naturelles.

Document n° 2 : l'état de l'environnement en Russie.

Document n° 3 : les ressources pétrolières et stratégies d'exportation.

Document n° 4 : le réseau de transports de la Russie.

Document n° 5 : projet de gazoduc dans la mer Baltique.

Questions

Première partie

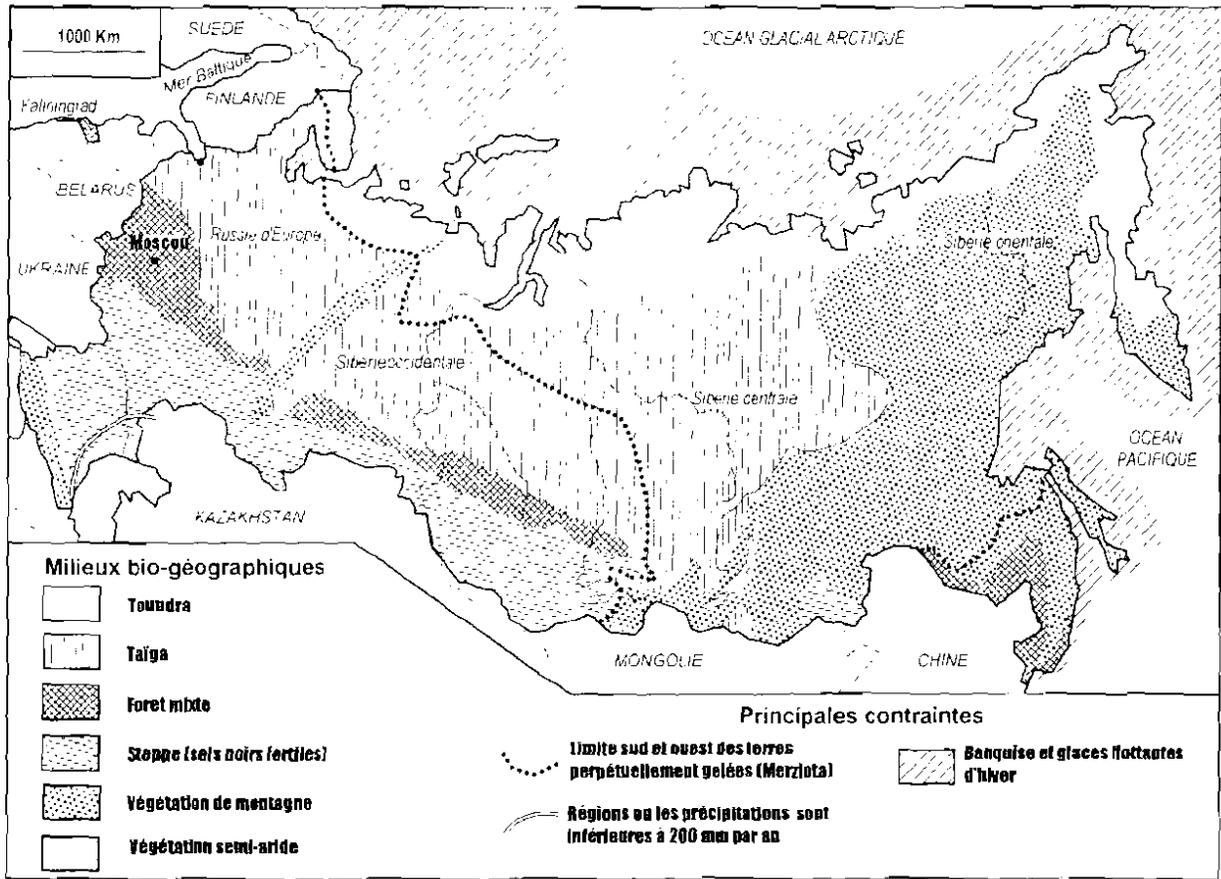
Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quelles sont les différentes contraintes liées à la nature et à l'environnement en Russie ? (documents 1 et 2)
2. Quelles sont les caractéristiques de l'organisation des réseaux de transports ? (document 4)
3. Localisez les ressources en hydrocarbures et expliquez les problèmes posés par leur exploitation et leur acheminement. (documents 1, 3, 4 et 5)
4. De quelle façon la Russie utilise-t-elle ses ressources pour s'affirmer en tant que puissance ? (documents 3 et 5)

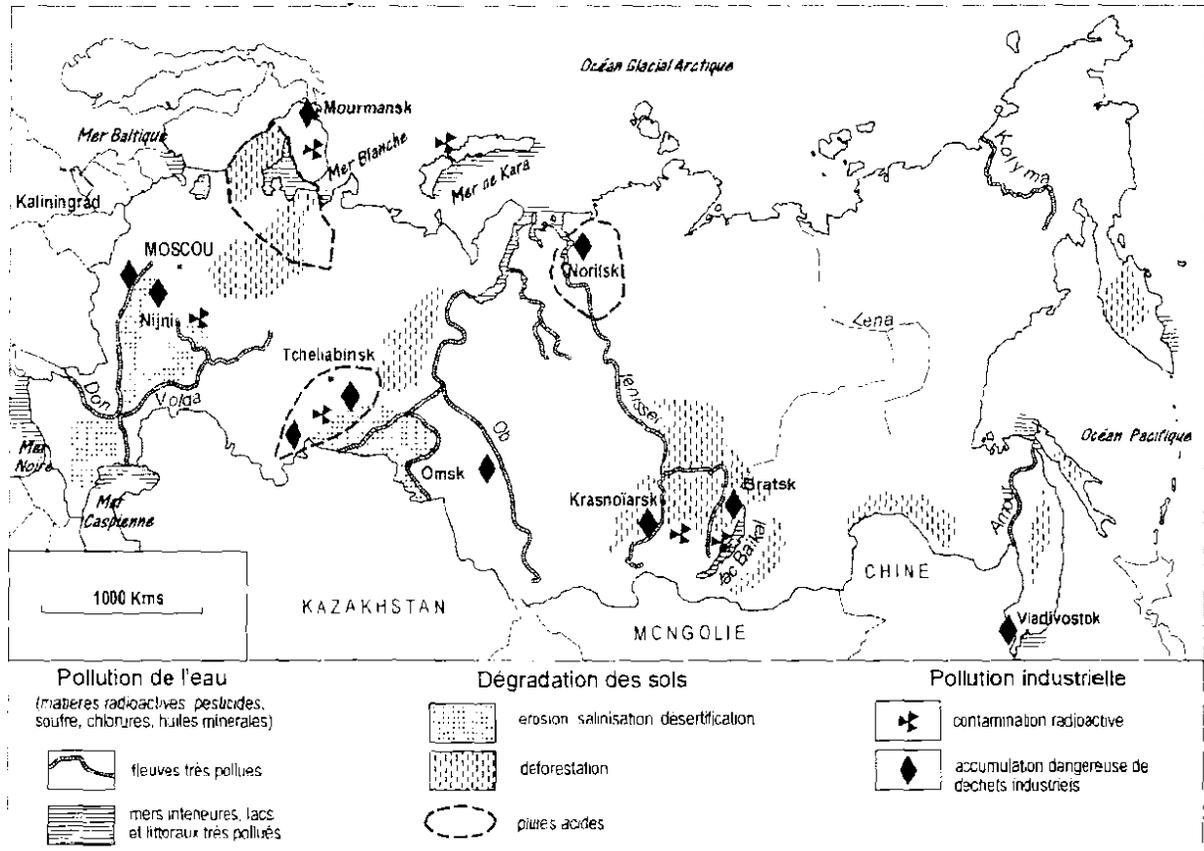
Deuxième partie

En vous appuyant sur les réponses aux questions, les informations contenues dans les documents et vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse au sujet : Quels sont les atouts et les contraintes du territoire russe ?

Document n° 1 : Les contraintes naturelles.

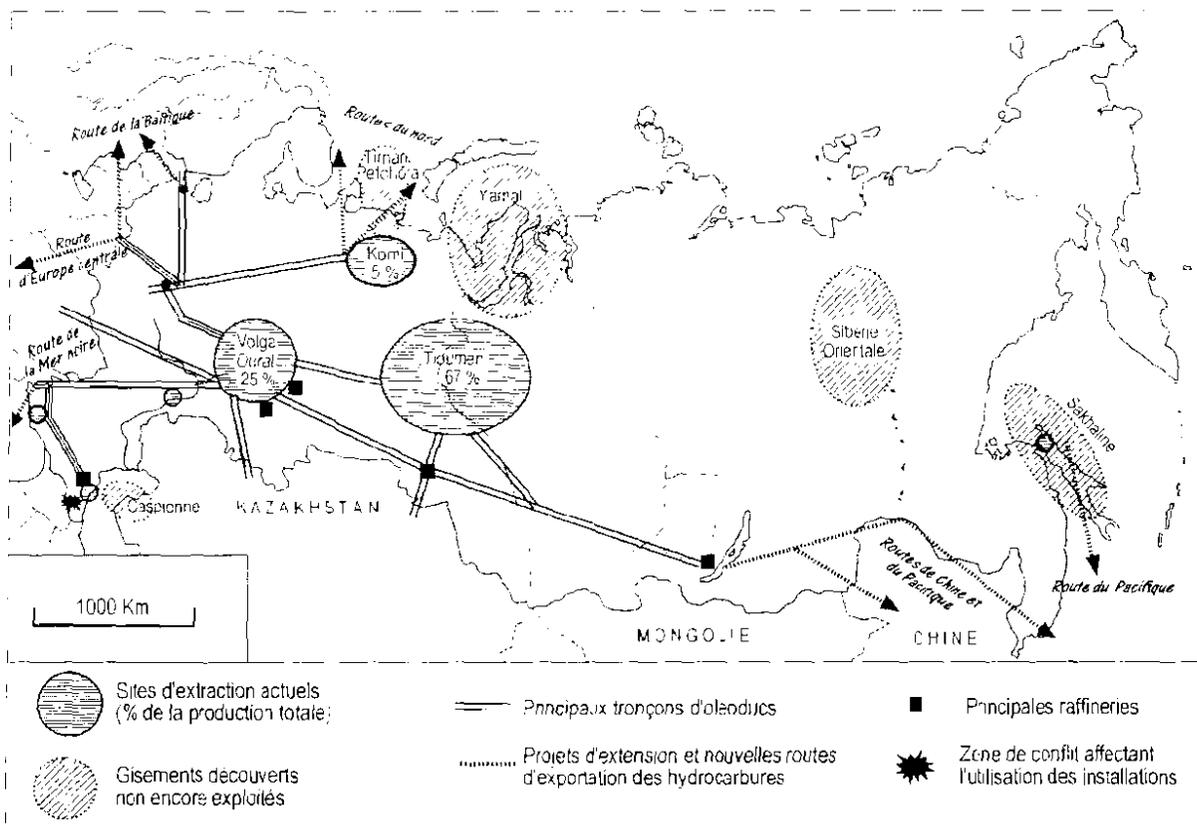


Document n° 2 : Etat de l'environnement en Russie.



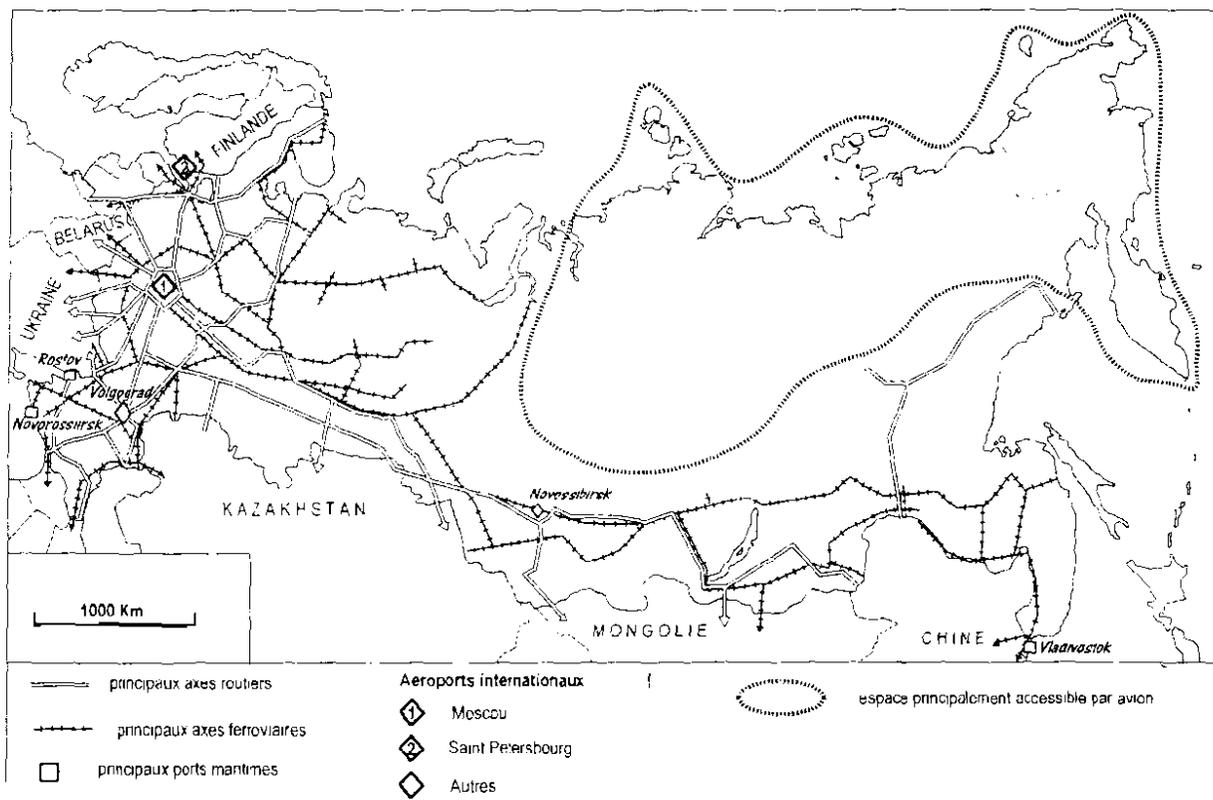
D'après Ruben Mnatsakanjan

Document n° 3 : Ressources pétrolières et stratégies d'exportation



D'après Julien Vercueil, *Geoconfluences*, 2006

Document n°4 : Le réseau de transports de la Russie.



D'après D. Eckert *Le monde russe* Carré geo Hachette 2004

Document n° 5 : Projet de gazoduc dans la mer baltique.

Dans les États baltes, on discute avec animation du projet de gazoduc nord européen qui doit être posé sur le fond de la Baltique, entre Vyborg (région de Saint Petersburg) en Russie, et Greifswald, en Allemagne, contournant ainsi la Lituanie, la Lettonie et la Pologne. L'accord sur sa construction a été signé à Berlin début septembre par les dirigeants de Gazprom, BASF* et EON.AG°, lors de la visite du président Poutine en Allemagne. Dès le 15 Septembre, le Premier ministre lituanien, Algirdas Brazauskas, a officiellement fait écho aux propos des écologistes de son pays. Ils affirment que, depuis la Seconde Guerre mondiale, le fond de la Baltique est un vaste dépotoir d'armes chimiques nazies que pourrait bien traverser le gazoduc, ce qui entraînerait une véritable catastrophe. [...] Le président polonais, Aleksander Kwasniewski, a aussitôt jugé « le pacte Poutine - Schröder mauvais du point de vue écologique et discutable du point de vue économique et politique ». [...] Le gazoduc nord européen sera effectivement un facteur clé dans la politique régionale. L'histoire récente montre que les gazoducs ont changé les rapports de force dans l'espace post-soviétique. Dès les années 1990, par exemple, les relations entre la Russie et l'Ukraine se sont fortement tendues. De fait, Moscou s'est retrouvé dépendant de Kiev, puisque le seul gazoduc** russe à desservir l'Europe de l'Ouest traversait l'Ukraine.

* BASF : premier groupe chimique allemand.

° EON : AG premier groupe énergétique allemand

** Il faut comprendre « le seul gazoduc russe de taille internationale »

D'après V. Vodo, M. Zygar, N. Grib
Extrait du quotidien moscovite *Kommersant*
in *Courrier international* n° 779, Octobre 2005.

Deuxième partie

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés. Il répond aux questions posées.

SUJET I.

Tableau d'André Fougeron, La civilisation atlantique, (380 x 350 cm), 1953. Tate Modern, Londres.



Source : ©Adagp, Paris, 1998.

Note : André Fougeron (1913-1998), peintre français, adhère au Parti communiste en 1940.

Questions

1. Présentez le contexte international en 1953.
2. Relevez et expliquez les éléments du tableau qui font référence à ce contexte.
3. Comment les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du modèle occidental sont-ils représentés par l'artiste ?
4. Expliquez le titre de l'œuvre et les intentions du peintre.

SUJET II.

REFLEXIONS DE LORD SHAWCROSS SUR LE PROCES DE NUREMBERG

Je pense qu'il est temps d'oublier tout cela. Voilà plus de vingt ans que ces atrocités ont été commises, et une nouvelle génération s'est levée, innocente des crimes de la précédente. Un nouvel État – la République fédérale – a construit et consolidé une véritable démocratie. État qui reconnaît l'égalité des droits pour tout homme et qui contribue à la paix et à la prospérité du monde.

Mais ce monde est toujours en butte à de grandes difficultés et à de véritables dangers. Aussi devons-nous nous attacher à ne pas formuler de nouveaux reproches ni à créer de nouvelles amertumes. L'heure est au contraire à la compréhension mutuelle de tous les pays, notamment des nations de l'Europe libre. (...)

Nuremberg devait retracer et immortaliser l'histoire de l'effroyable cataclysme auquel l'humanité avait échappé de justesse, et se servir de cet horrible exemple pour prévenir clairement tout émule : les dirigeants d'un État criminel ne pourront plus échapper à leurs responsabilités propres en les imputant à un régime anonyme. (...)

Pour préserver la paix future et la coexistence entre les peuples, il fallait remettre à l'honneur le droit international et les devoirs qu'il implique. Seul un tribunal bénéficiant de l'assise internationale la plus vaste et se fondant sur le droit des peuples pouvait donner à ce procès le sens qu'il devait avoir : celui d'un avertissement pour l'humanité future. (...)

Le tribunal n'a pas condamné tous les accusés et n'a pas prononcé la peine de mort pour tous ceux qu'il a condamnés. Il n'est pas question ici d'évoquer les raisons qui ont conduit les juges à acquitter trois des accusés, à condamner sept d'entre eux à des peines de prison, et les autres à la peine de mort. (...)

Ce qui importe à présent, c'est l'influence de Nuremberg sur l'avenir du monde (...). Il est triste de constater que, depuis la fin du procès de Nuremberg, les violations du droit international se sont multipliées, en Corée, en Hongrie, au Cachemire, en Algérie, au Congo, au Viêt-nam. Avec elles, s'effondre l'espoir que nous avons formé au lendemain du procès d'instaurer le règne du droit dans un monde en paix.

Lord SHAWCROSS, procureur britannique au procès de Nuremberg.

Extraits de la Préface de *Nuremberg, ou la justice des vainqueurs* de G. Gründler et A. von Manikowsky (1967).

Procureur : magistrat chargé de l'accusation dans un procès.

Questions :

1. Quand a eu lieu le procès de Nuremberg ? Qui y était jugé ? Pourquoi s'agit-il d'un tribunal « bénéficiant de l'assise internationale la plus vaste » ?
2. Qu'évoque l'auteur par la formule : « les atrocités commises » ?
3. Comment l'auteur justifie-t-il sa première affirmation : « je pense qu'il est temps d'oublier tout cela » ?
4. Expliquez l'une des allusions aux violations du droit international évoquées dans la phrase soulignée ?
5. Citez au moins une institution créée pour faire respecter « le règne du droit dans un monde en paix » ?